

LES RENDEZ-VOUS CARNOT 2015

Les instituts Carnot, leviers essentiels de l'innovation en France

Paris, le 24 novembre 2015,

Les « Rendez-vous Carnot », organisés à l'initiative de l'Association des instituts Carnot et soutenus par les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France ainsi que par l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI), les 18 et 19 novembre derniers ont à nouveau confirmé leur succès lors de cette 8^e édition. Avec plus de 2 500 participants malgré les circonstances difficiles, cet événement a réuni cette année encore l'ensemble des acteurs de la recherche publique française au service des entreprises. Pendant cette édition 2015, l'INPI et l'AiCarnot ont rendu public leur guide pratique pour les partenariats de recherche entre PME-ETI et laboratoires publics de recherche et le prix FIEEC de la Recherche appliquée a été remis à ses 3 lauréats.

Le rendez-vous incontournable de la R&D au service de l'innovation des entreprises

Depuis sa création, le réseau des instituts Carnot joue un rôle moteur pour le rapprochement entre les acteurs de la R&D et les entreprises porteuses d'un projet d'innovation, comme l'a rappelé Marie-Noëlle SEMERIA, présidente de l'Association des instituts Carnot lors de la séance inaugurale : « *Malgré les récents événements, nous constatons un grand succès pour cette édition des Rendez-vous Carnot, ce qui marque et démontre la forte appétence des entreprises pour l'innovation* ».

En effet, devenu en quelques années l'événement de référence pour la R&D au service des entreprises, les Rendez-vous Carnot ont une nouvelle fois permis à des porteurs de projets, issus d'entreprises comme de collectivités territoriales, de rencontrer pendant deux jours l'ensemble de l'écosystème de la recherche publique et du transfert de technologies, à même de les accompagner pour répondre à leurs besoins d'innovation.

Développer l'innovation dans les PME et ETI

L'Association des instituts Carnot et l'INPI ont également profité de cet événement pour rendre public un guide pratique intitulé « *Les partenariats de recherche entre PME-ETI et laboratoires publics* ».

Cet ouvrage, réalisé conjointement par l'INPI et l'AiCarnot dans le cadre de leur mission d'accompagnement et de rapprochement des laboratoires de recherche et des entreprises, délivre des éléments de cadrage très concrets sur les contrats de R&D partenariale.

Le développement de partenariats avec les PME et ETI constitue un objectif pour de nombreux laboratoires, notamment ceux des instituts Carnot. C'est pourquoi, ce guide a pour ambition de rendre la collaboration plus attractive pour ces entreprises et de faciliter l'accès à l'offre des laboratoires en créant une dynamique forte de dialogue et de fonctionnement.

Yves LAPIERRE, directeur général de l'INPI a notamment déclaré : « *Ce guide pédagogique permet d'appréhender facilement le lien qui relie le monde de l'entreprise et celui de la recherche, ainsi que les moyens à disposition des entreprises – PME et ETI - pour le développement de l'innovation dans notre pays.* »

Pour consulter le guide :

<http://www.instituts-carnot.eu/livres/brochure2015/>

Dans la continuité de cette logique d'accompagnement des PME et ETI dans leurs innovations, le prix FIEEC de la Recherche appliquée a été décerné, pour la 5^e année, aux trois chercheurs lauréats lors des Rendez-vous Carnot.

Ce prix récompense des travaux de recherche, en partenariat avec une PME-ETI, qui contribuent à générer de la croissance et de l'emploi sur notre territoire. Cette année, Stéphane Orioux, ingénieur de recherche INSAT à l'Institut Clément Ader à Toulouse a reçu le premier prix pour sa coopération avec la société COVAL sur un dispositif autonome d'obturation automatique des ventouses utilisées dans les systèmes de préhension par le vide.

Le second prix a récompensé Serge Monneret de l'institut Carnot STAR à Marseille pour le développement d'un analyseur de front d'onde dans le plan d'imagerie d'un microscope pour obtenir une technique de contraste de phase quantitatif en partenariat avec l'entreprise PHASICS. Le troisième prix a été attribué à Malek Ghanes, Maître de Conférences à l'ENSEA de Cergy pour son travail sur des méthodes de l'automatique appliquées au domaine du génie électrique mené avec la société GS maintenance (GSM).

Alain Duprey, directeur général de l'Association des instituts Carnot, déclare :

« La tenue de cette édition des Rendez-vous Carnot à Paris illustre une nouvelle fois l'engagement du réseau des instituts Carnot en faveur de l'innovation des entreprises et de notre économie. Malgré les événements très difficiles survenus récemment, cette édition 2015 confirme le succès rencontré par l'événement et sa croissance depuis sa création en 2008. Cette année encore, des entreprises toujours plus nombreuses et porteuses d'innovation ont pu rencontrer tous les acteurs de l'écosystème de la recherche publique et ainsi nouer des partenariats pour assurer leur croissance et leur développement.

En publiant également un guide pratique avec l'INPI, les instituts Carnot sont fiers de réaffirmer leur rôle majeur pour le soutien à l'innovation des entreprises, et plus spécifiquement leur contribution au développement des partenariats avec les PME et ETI, un objectif stratégique pour de nombreux laboratoires de recherche publique. »

Autres publications du réseau des instituts Carnot

A l'écoute des entreprises et des industriels au quotidien, les instituts Carnot sont en capacité d'appréhender les besoins en innovation pour les intégrer dans leurs stratégies de recherche. Les instituts Carnot, grâce à leurs actions de ressourcement scientifique, préparent l'avenir.

Lire le livre « 34 exemples de ressourcement scientifique » :

<http://www.instituts-carnot.eu/livres/recherche-pour-entreprise-carnot-prepare-avenir/>

Lire le livre « 30 exemples de recherche partenariale » :

<http://www.instituts-carnot.eu/livres/recherche-partenariale/FLASH/index.html?page=1>

À propos du réseau des instituts Carnot

Les instituts Carnot, cœur de croissance par les technologies –

Les instituts Carnot sont des structures de recherche publique, labélisées par le ministère chargé de la recherche après un appel à candidature très sélectif. Chaque institut Carnot prend des engagements forts pour développer son activité de recherche partenariale : c'est-à-dire les travaux de R&D de ses laboratoires pour l'innovation des entreprises – de la PME au grand groupe. Le dispositif a pour objectif d'accroître l'impact économique des instituts Carnot chez les entreprises en termes de création d'emploi, de chiffres d'affaires national et à l'export, et donc de compétitivité.

Organisés en réseau afin de faire jouer les synergies et en contact permanent avec les entreprises, les instituts Carnot mènent une action proactive de ressourcement scientifique orienté par le besoin. Ils offrent ainsi un large spectre de compétences permettant d'anticiper et de répondre – de façon professionnelle et à toutes les phases du partenariat – aux besoins de R&I des entreprises dans la plupart des secteurs économiques.

Forts de 27 000 professionnels de la recherche, les instituts Carnot réalisent 55 % des contrats de R&D externalisés par les entreprises à la recherche publique avec seulement 15% des moyens humains de la recherche publique.

Les performances des instituts Carnot sont reconnues pour leur rôle central dans le redressement industriel de la France :

- une croissance soutenue des contrats de recherche que leur financent les entreprises : 52 % d'augmentation du montant des contrats de recherche en partenariat avec les entreprises de 2010 à 2014 avec un effort spécifique sur les PME,
- chaque jour, plus d'1,3 M€ de travaux de recherche confiés par leurs partenaires industriels,
- des partenariats de recherche avec plus de 2 000 entreprises par an dont 900 PME,
- 2 600 jeunes docteurs diplômés chaque année et formés aux métiers de pointe dont l'industrie a besoin,
- un ancrage territorial fort avec des instituts présents dans les régions, au plus près du terrain avec les acteurs de l'écosystème de la Recherche & Innovation.

Le dispositif Carnot est piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et géré par l'Agence Nationale de la Recherche. Les [34 instituts Carnot](#), répartis sur tout le territoire français, sont fédérés au sein de l'Association des instituts Carnot, en charge de l'animation et de la promotion du réseau.

Plus d'informations : www.instituts-carnot.eu

Suivez nous sur Twitter : [@Reseau_Carnot](#)

Le rapport d'activité 2014 de l'Association des instituts Carnot peut être consulté :

www.instituts-carnot.eu/livres/rapport-activite-2014/

Contact Presse/Médias

Alexandre LABARRIERE – Agence Aromates

01 46 99 10 89 – alabarriere@aromates.fr